

FORUM MULTI-ACTEURS : **Quelles projections pour le prochain cinquantenaire ?**

*INTEGRATION ET CITOYENNETE
EN AFRIQUE DE L'OUEST :
Quelles articulations entre les échelles de
gouvernance pour construire des alternatives
aux impasses institutionnelles ?*

Koudougou, 3 décembre 2010

Financé par:



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Avec le soutien de la

SNV
Connecting People's Capacities

Sommaire

Les initiateurs du forum Page 2

Note de cadrage Page 3

Biographie des intervenants Page 11



Les initiateurs du Forum

Créé en 2003 par des acteurs du développement et des chercheurs qui ont décidé d’unir leur volonté de construire ensemble d’autres façons de penser et d’agir sur la cité, le Laboratoire Citoyennetés (LC) est une association de droit burkinabè à vocation régionale (Afrique de l’Ouest). Il travaille sur la gouvernance et la citoyenneté en associant la recherche en sciences sociales à la facilitation et à l’influence du dialogue entre citoyens et gouvernants. C’est un laboratoire d’analyse, de recherche, de conseils, de renforcement des capacités d’action et de plaidoyer pour une gouvernance citoyenne à partir du local. C’est-à-dire une gouvernance qui intègre les principes de redevabilité politique (des gouvernants rendent compte de leur action), de la participation et du contrôle citoyen (des citoyens capables d’exprimer leurs besoins et de demander des comptes à leurs gouvernants) comme fondement de la légitimité de l’action publique.

L’alliance pour refonder la gouvernance en Afrique est l’aboutissement d’un travail entrepris par le Réseau Dialogues sur la gouvernance qui, depuis 2000, mobilise « des acteurs africains et non africains engagés dans l’action et dans la réflexion et soucieux de promouvoir, à la fois au niveau des citoyens locaux, des citoyens africains et du monde, un dialogue sur la gestion des affaires publiques en Afrique ». Elle se veut un espace public interafricain de réflexion, de dialogue et de propositions pour une gouvernance légitime comprise comme « l’art de gérer les affaires publiques et d’exercer les pouvoirs au service du bien commun avec l’adhésion et sous le contrôle de ceux sur qui s’exercent ces pouvoirs, en s’appuyant sur les valeurs fondamentales de l’équité comme principe guidant l’action publique et le contrôle de l’autre comme modalité de mise en relation entre les acteurs de l’espace public ».

Note de cadrage

1 CONTEXTE : POURQUOI UN FORUM MULTI-ACTEURS SUR LA GOUVERNANCE ?

L'année 2010 marque le cinquantenaire de l'indépendance de plus d'une dizaine de pays africains francophones. Ce cinquantenaire sera célébré à travers des moments de souvenirs des luttes de libération et des grandes étapes de la construction des Etats-nations mais aussi de réflexions sur le devenir des sociétés africaines dans un monde globalisé et en pleines mutations. A la faveur de la commémoration du cinquantenaire au Burkina, le Laboratoire Citoyennetés et l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique voudraient mobiliser des acteurs institutionnels, des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile, les médias et des personnes ressources de différents pays africains pour réfléchir sur les enjeux de gouvernance en tirant des leçons et enseignements des 50 ans d'indépendance. A cet effet, les deux structures organisent **un forum multi-acteurs**, conçu comme un cadre de dialogue et de partage d'expériences diverses et pertinentes sur le parcours sociopolitique des Etats indépendants de l'Afrique de l'Ouest, notamment du Burkina Faso.

Le cinquantenaire intervient dans un contexte africain de crise quasi généralisée qui se manifeste sous une triple forme : **Crise du principe des Etats nation; Crise multiforme de la société¹; crise des systèmes et des fondements économiques**. Paradoxalement, des dynamiques nouvelles mais malheureusement peu valorisées et insuffisamment prises en compte dans les processus institutionnels émergents dans les collectivités territoriales. En effet, la gouvernance locale se construit en marge de ces dynamiques et risque de tomber progressivement dans la même panne que l'Etat. Il apparaît alors impératif de s'interroger sur les processus institutionnels en cours et leur adéquation avec les dynamiques sociales, les règles et principes du vivre-ensemble auxquels se réfèrent préférentiellement les communautés.

Le cinquantenaire, qui coïncide avec les 20 ans des processus démocratiques et de décentralisation (qui semblent marquer le pas), est donc une occasion de jeter un regard rétrospectif du parcours réalisé, identifier les acquis à consolider, d'ana-

¹ Cf. Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique, 2004.

lyser les échecs, d'en tirer les enseignements et de dégager les leviers sur lesquels l'on peut construire les fondements institutionnels et politiques d'un renouveau africain aux plans institutionnel, politique et économique. D'autant plus que les institutions issues de ces processus demeurent fragiles du fait de leur faible capacité à répondre aux attentes des populations en termes de :

- plus de moyens de production;
- plus d'espace de mobilité et d'intégration;
- plus de responsabilités dans l'action publique.

2 LES PRINCIPAUX ENJEUX DU FORUM

Depuis bientôt une décennie, Le LC et l'Alliance ont entrepris de contribuer à l'émergence d'alternatives africaines permettant de sortir de cette « impression d'immobilisme, voire de régression que suscite bien souvent la seule évocation de l'Afrique, entretenant le sentiment, destructeur par anticipation, que tout a été tenté et que plus rien n'est possible² ». Il en résulte la nécessité d'élargir les approches classiques de bonne gouvernance en intégrant les spécificités locales, les principes que reconnaissent les sociétés et auxquels elles aspirent. Il s'agit de repenser la gouvernance, non pas sur la seule base des préoccupations technico-gestionnaires des institutions internationales mais, bien plus, en partant des savoirs et valeurs communautaires qui constituent aujourd'hui encore des recours lorsque les institutions épuisent leurs capacités d'arbitrage des situations de crises. Une telle perspective recouvre plusieurs enjeux que le forum multi-acteurs se propose d'aborder sous trois angles.

2.1 Enjeu 1 : Sortir des impasses institutionnelles en partant des alternatives locales

Les décentralisations politiques et administratives ont créé dans beaucoup de pays africains des ouvertures importantes sur les questions relatives aux modes de gestion de l'espace et des biens publics. Ces ouvertures constituent une opportunité de réinterroger l'action publique en partant du local, qui est l'échelon territorial le plus proche du vécu et des aspirations des communautés. Cependant, dans la

² Ousmane SY, Reconstruire l'Afrique, Charles Léopold Mayer, 2009.

pratique, les cadres institutionnels et réglementaires ont privilégié la mise en place de nouvelles autorités élues au suffrage universel qui délibèrent sur des affaires locales sans véritablement offrir des espaces et des cadres de participation et d'interpellation aux populations. Mieux, ces nouveaux pouvoirs locaux se sentent plus redevables de l'administration centrale (l'Etat) et des directions nationales de leurs partis politiques que des citoyens au nom desquels ils gèrent les affaires locales. Ces pratiques dévoient progressivement le processus de décentralisation de son principe fondateur. Elles ont tendance à éluder les principes de responsabilisation du citoyen et de sa communauté dans la construction et la gestion du développement de leur territoire. En ce qui concerne la gouvernance quotidienne de la société, le rapprochement de l'administration à l'administré voulu par le processus de décentralisation semble se muer en une recentralisation du pouvoir local qui exclut du champ de la décision les citoyens et leurs organisations sociales (communautés religieuses et coutumières, organisations de la société civile, etc.). Ces derniers ne sont sollicités qu'en périodes électorales ou pour résoudre des situations de crises que les institutions publiques n'arrivent pas à arbitrer ou à réguler. La gouvernance locale se réduit à l'appropriation des stratégies et schémas préconçus de promotion socio-économique des communautés à l'échelle d'un espace socialement et géographiquement circonscrit (la collectivité territoriale). Lentement mais sûrement, elle s'enlise dans les mêmes impasses institutionnelles. Pour en sortir, le défi est d'identifier dans ces transformations, les initiatives et alternatives locales, de les accompagner, et de les relier afin de construire des convergences aux échelles locale, nationale et sous-régionale.

2.2 Enjeu 2 : Articuler les échelles de gouvernance pour soutenir le processus d'intégration régionale

La gouvernance locale offre l'opportunité de puiser dans les bassins de vie (les collectivités territoriales, les villages, etc.) les savoirs, les savoir-faire et les expériences pratiques, les modalités et les règles de cohabitation entre individus ou groupes sociaux, les mécanismes de régulation capables de constituer la base d'une ingénierie institutionnelle bâtie sur la natte des Africains.³ En d'autres termes, l'enjeu pour les Etats africains, au terme de 50 ans d'indépendance, c'est de

³ Joseph KI-ZERBO, 1993

retrouver les voies et moyens de construire leur développement en s'appuyant sur les forces endogènes de changement tout en restant ouverts au monde, sans repli ni mimétisme aveugle. Les indicateurs de l'efficacité de l'action publique inspirés exclusivement des schémas des institutions internationales et de la communauté internationale ont montré beaucoup de limites. Les impasses sont souvent la résultante des projets de réformes descendantes, imposées par ces institutions internationales aux Etats qui éprouvent des difficultés à les faire atterrir à la base, c'est-à-dire au niveau des populations, principales destinataires de l'action publique. A l'inverse, des réformes inspirées ou initiées à la base pourraient permettre d'arrimer la construction de l'action publique à une réelle vision et volonté politique de construire, avec les principaux acteurs concernés, les grands axes porteurs de changements politiques, économiques et sociaux. Elles permettent aussi une autre culture institutionnelle alliant la légalité (respecter ce qu'on est convenu de faire) et la légitimité (impliquant l'adhésion et le contrôle), et intégrant la responsabilité et la redevabilité.

De plus en plus, les Etats et les organismes régionaux d'intégration (UEMOA, CEDEAO, Etc.) développent des initiatives visant à réhabiliter le local comme l'échelle de gouvernance capable d'impulser une coopération entre communautés cohabitant sur le même espace socio-historique et économique sans considérations de frontières.

En effet, la plupart des pays sont engagés dans des processus de décentralisation avec la mise en place de collectivités territoriales.

La CEDEAO a entrepris, en 2005, d'expérimenter ce type d'intégration à la base à travers le concept « des pays-frontières », ayant comme fondement le dépérissement des frontières. Ce processus d'intégration à la base vise la mise en œuvre de projets communautaires de collaboration interservices⁴ dans des espaces transfrontaliers.

L'UEMOA, depuis mars 2009, s'est engagée à l'implication des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire communautaire. En juin 2010⁵, elle a lancé la réflexion sur le rôle et les modalités d'impli-

⁴ 5 zones tests avaient été lancées dans les années 2000 dont la première concerne la zone transfrontalière Mali (Sikasso), Côte d'Ivoire (Korogho) et Burkina (Bobo-dioulasso). Dans cette zone a été lancé un certain nombre de projets avec la tenu en 2005, d'un atelier à Sikasso (avec la participation des autorités locales, les responsables de services techniques des localités concernées, des partenaires techniques et Financiers (Club du Sahel Afrique de l'Ouest, PDM), des représentants d'institutions régionales (CEDEAO, UEMOA).

⁵ Conférence régionale sur « développement territorial et cohésion sociale dans l'espace UEMOA : Quel rôle et quelles modalités d'implication des collectivités territoriales dans le processus d'intégration régionale », Ouagadougou, du 8 au 10 juin 2010.

cation des collectivités territoriales dans le processus d'intégration régionale. Au-delà de l'impulsion du développement par le bas, le local devrait permettre d'identifier des savoirs, expériences et normes porteurs d'alternatives crédibles, de stimuler ou d'accompagner les initiatives endogènes de production et de fourniture de services sociaux de base. L'enjeu, ici, est de mettre en lien ces savoirs, expériences et normes pour alimenter les réflexions sur des modes de gouvernance aptes à nourrir les réformes de l'Etat et les processus d'intégration régionale.

2.3 Enjeu 3 : Décloisonner les territoires et les politiques sectorielles pour impulser des dynamiques citoyennes transnationales

Les processus d'intégration régionale devraient consacrer et institutionnaliser une longue tradition de mobilité et de cohabitation pacifique des populations d'Afrique de l'Ouest. Cependant, au nom des frontières héritées de la colonisation, les populations sont confinées dans des territoires et, comme dans des ghettos, souvent instrumentalisées par des élites politiques, religieuses, coutumières, ou militaires pour la défense d'un nationalisme dont la seule finalité est le maintien ou la conquête du pouvoir ou l'accès aux ressources. Pourtant dans cet espace ouest africain, se sont développées des réseaux familiaux et d'alliances, des accords économiques et des pactes politiques ancrés dans leurs valeurs culturelles des communautés. Ces pratiques et cultures institutionnelles inspirées de l'histoire des peuplements ont été insuffisamment, ou pas du tout, prises en compte dans les dynamiques institutionnelles post- coloniales. Après 50 ans d'indépendance des Etats, les processus d'intégration peinent à decloisonner les Etats-nations pour impulser de nouvelles formes de citoyennetés qui s'expriment au-delà des frontières.

Depuis 2004, l'UEMOA s'y emploie dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire communautaire⁶. Cette politique, en plus de l'aménagement du territoire et la construction des infrastructures d'intérêt communautaire, pourrait s'enrichir d'efforts de mise en commun des efforts et des différents pays de l'espace dans la conception et la mise en œuvre des politiques sectorielles (l'éducation, la formation, santé, etc.) pour renforcer les capacités d'offre de services publics. L'UEMOA et la CEDEAO reconnaissent la pertinence du niveau local comme le meilleur cadre

⁶ Document-cadre d'orientations de la politique d'aménagement du territoire communautaire, adopté par la conférence des chefs d'Etat en janvier 2004.

d'organisation, de production et de fourniture du service public aux populations. Pour bénéficier de l'adhésion voire l'appropriation par les populations, les processus d'intégration doivent mettre l'accent sur l'accès des populations aux services publics de base. Sans une politique d'accès équitable aux services de base, il est vain d'espérer une participation citoyenne des populations à la gestion politique de la cité et à la mise en œuvre de projets et programmes de développement. L'accès aux services est avant tout une quête de démocratie et de justice sociale. Le local est la pierre angulaire de la construction de la citoyenneté. Avec les processus de décentralisation, chaque citoyen ouest africain est avant tout citoyen d'une collectivité locale sans considération de son pays d'origine. Le défi pour l'intégration régionale implique d'abord l'intégration de l'individu dans son milieu de vie. Comment alors passer de l'intégration par le haut à des processus inclusifs construits à partir du local, du quotidien des populations ? Comment décloisonner les politiques sectorielles et les dynamiques institutionnelles pour impulser des dynamiques citoyennes transnationales ? Quels sont les leviers de changements capables de contribuer à l'émergence de pôles régionaux de développement et de collaborations interservices ?

Le forum multi-acteur voudrait donc lancer la réflexion sur ces trois axes. Des appels à contributions seront lancés par axes pour recueillir des réflexions et des expériences novatrices et porteuses.

3 OBJECTIFS DU FORUM

Globalement, le forum multi-acteurs vise à ouvrir un espace public de dialogue, de partage, et de réflexion en vue de dégager des propositions pertinentes réalistes, des axes de plaidoyer auprès des organismes régionaux, des Etats et des structures faîtières des collectivités territoriales, des leaders coutumiers et religieux, et des organisations de citoyens (société civiles) en Afrique de l'Ouest.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Mobiliser des acteurs institutionnels (Etat central, collectivités locales, partenaires techniques et financiers, organismes régionaux, etc.) et non institutionnels (organismes d'appuis, la société civile, les autorités coutumières et religieuses, etc.) pour partager des d'expériences pertinentes et porteuses
- Identifier des axes majeurs autours desquels conduire des plaidoyers et construire un espace permanent de dialogue sur la gouvernance

- Produire des notes publiables et partageables avec d'autres acteurs au niveau national et sous-régional.

4 RESULTATS OU PRODUITS ATTENDUS

Les produits ou résultats attendus de ce forum sont entre autres :

- un répertoire d'expériences inédites et porteuses pour la réflexion politique sur la gouvernance (locale, nationale et régionale) ;
- des axes thématiques et des propositions de modalités de dialogue permanent et de plaidoyer;
- des notes de synthétiques comme supports de plaidoyer et de lobbying aux près de différents publics cibles (autorités locales, nationales et régionales, responsables coutumiers et religieux, partis politiques et société civile, etc.)

5 LES PARTICIPANTS PRESENTIS

- Les institutions : AN, Conseil constitutionnel, CES, départements ministériels, administration déconcentrée, les collectivités territoriales ;
- La communauté des partenaires techniques et financiers ;
- Les universités, instituts et centres de recherche;
- Les associations d'élus et de la Société civile ;
- Les Médias (presse écrite et audiovisuel);
- Les communautés coutumières et religieuses;
- Les partis politiques;
- Des personnes-ressources (burkinabè et d'ailleurs);
- Etc.

6 DEMARCHE DE MISE EN ŒUVRE

L'organisation du forum multi-acteurs repose sur une démarche en plusieurs étapes. Il s'agira :

- de l'identification des acteurs : constituer un répertoire d'acteurs engagés sur les questions de gouvernance (décentralisation, réformes de l'Etat, dialogue politique et social, etc.);
- de la collecte des expériences par appel à propositions auprès des acteurs porteurs d'initiatives inédites;
- de l'élaboration de documents de base et d'une note introductive aux débats du Forum;

- de la validation du document de base et de la note introductive;
- de l'organisation du Forum;
- et de la publication des actes du Forum.

7 CHRONOGRAMME

- Septembre 2010 : Lancement des appels à contribution
- Octobre 2010 : mise en place du secrétariat du forum
- Mi-Novembre 2010 : premiers drafts des contributions
- Fin Novembre 2010 : validation et édition des supports du Forum
- 3 décembre 2010 : tenue du Forum à Koudougou
- A partir de 2011 : Négociation de partenariats pour la mise en œuvre d'actions de lobbying et de plaidoyer aux niveaux national, régional et international

Biographie des intervenants

Seydou ZAGRE (Burkina Faso)

Juriste de formation et diplômé de l'Institut international d'administration publique de Paris, M. Seydou Zagré est diplomate de carrière, ministre plénipotentiaire. Il a enseigné à l'Ecole nationale d'Administration et de la magistrature (ENAM). Il a travaillé à la présidence du Faso et a occupé les fonctions de chargé de mission au Premier Ministère. Depuis 1997, il est le Directeur de cabinet du Président de l'Assemblée nationale. Il est élu maire de Koudougou depuis le 30 mai 2006 et Secrétaire Général de l'Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF). Il est le parrain du forum multi-acteurs sur « Intégrations et citoyennetés en Afrique de l'Ouest : quelles articulations entre les échelles de gouvernance pour sortir des impasses institutionnelles ».



Henrique PEREIRA ROSA (Guinée-Bissau)

Haut cadre de l'Etat, puis PDG de sociétés et compagnies d'assurance, M. PEREIRA ROSA a occupé de hautes fonctions au niveau de l'appareil étatique et en Afrique de l'Ouest en tant que Président de la République de Guinée-Bissau de 2003 à 2005 et Gouverneur de la Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest. Consul Honoraire du Royaume de Belgique de 1980 à 1992, il est depuis 2007 le Consul Honoraire de la République de Côte d'Ivoire en Guinée-Bissau. Artisan de paix et engagé dans les processus de réformes des politiques publiques, il est fondateur et coordonnateur du Comité *ad hoc* de la société civile pour la paix (CAPAZ), membre Honoraire de la Ligue des droits humains de son pays, président du Conseil de l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (2006) et membre du Forum des Anciens Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains (Forum Afrique). Il a bénéficié de nombreuses distinctions, dont celui de Commandeur de l'Ordre National de Côte d'Ivoire et Officier de la Légion d'Honneur de la République Française.



Raogo Antoine SAWADOGO (Burkina Faso)



Linguiste, spécialiste en documentation-communication, M. Sawadogo est expert en gouvernance locale. Avec huit années d'immersion dans le monde paysan, ancien ministre de l'Administration territoriale et de la Sécurité et ancien président de la Commission nationale de la décentralisation, il est l'un des pionniers de la dynamique de décentralisation au Burkina. Il a à son actif de nombreuses publications, dont un ouvrage intitulé « l'Etat africain face à la décentralisation ». Il a cofondé en 2003 l'Association Construisons Ensemble/Recherche sur les Citoyennetés en Transformation (ACE-Recit), devenue Laboratoire Citoyennetés, qu'il préside. Cette structure compte bien de réalisations dans 4 pays de la sous-région: le Benin, le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Le caractère novateur de ses travaux, sa vision de la gouvernance et du développement local, son dynamisme dans la refondation des politiques publiques aux niveaux local, national et sous-régional, lui valent bien de sollicitations et de distinctions, dont celles d'Officier de l'Ordre National du Burkina et d'**Ambassadeur de la Paix**.

Ousmane SY (Mali)



Ousmane SY est un agro-économiste, titulaire d'un doctorat en développement économique et social de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne). Actuellement Coordinateur de l'Alliance pour Refonder la gouvernance en Afrique (ARGA), il a été, de 2000 à 2002, Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales au Mali. Avant ce poste, il a été de 1993 à 2000 Coordonnateur du Programme National de Décentralisation et Réformes Institutionnelles et à partir de 1997, cumulativement Conseiller Spécial du Président de la République du Mali. Il a travaillé de 1980 à 1987 comme chercheur sur les systèmes de production rurale à l'Institut d'Economie Rurale (IER), chef de la Cellule de Suivi-Evaluation de l'Office de Développement Intégré des Productions Arachidières et Céréalières (ODIPAC). Il a aussi été expert chargé de la programmation du développement régional et local, chargé de Programme du FENU et économiste national au Bureau du PNUD au Mali (1987 à 1993). Ousmane SY est aujourd'hui le premier secrétaire politique national du Parti Adema-PASJ.

Lassané SAVADOGO (Burkina Faso)

Lassané Savadogo est titulaire d'un doctorat en droit public. Enseignant-chercheur et directeur de nombreux travaux de recherche, il est auteur d'ouvrages, d'articles et de communications diverses. Homme politique, il a occupé de hautes fonctions dans la sphère de l'Etat comme chargé de mission, chef du département des affaires politiques et juridiques du Premier Ministère, puis secrétaire général dudit ministère.

Au cœur des réflexions sur la réforme du service public burkinabè, il a été ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat. Il est actuellement député à l'Assemblée Nationale et président du groupe parlementaire de l'Afrique de l'Ouest au Parlement panafricain. Homme d'expériences, il a contribué à animer de nombreuses conférences sur la décentralisation et le service public. Il a reçu des distinctions, dont celle de chevalier de l'Ordre national dans son pays.



Luc Marius IBRIGA (Burkina Faso)

Luc Marius est titulaire d'un doctorat en droit public et Enseignant (Maître assistant) à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Ouagadougou. Spécialiste en droit communautaire, il est l'auteur de plusieurs publications. Il est l'un des intellectuels burkinabè dont l'engagement dans les réflexions sur le processus démocratique est constamment renouvelé. A ce titre, il est régulièrement sollicité pour réaliser des études, animer des conférences, des ateliers, mais aussi des consultations sur des questions relatives à la gouvernance, notamment à la démocratie, aux droits humains, aux processus électoraux, à l'intégration régionale, tant au Burkina que dans la sous-région ouest-africaine. Connu pour son indépendance d'esprit, Luc Marius IBRIGA est membre de plusieurs réseaux et cercles de réflexion, dont le Manifeste des intellectuels pour la liberté. Il est auteur de plusieurs publications.



Doti Bruno SANOU (Burkina Faso)

Historien-chercheur, Doti Bruno Sanou est fondateur et coordinateur du Centre africain de recherche pour une pratique culturelle du développement (CAD). Il assure actuellement des cours à l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO), Unité universitaire de Bobo-Dioulasso, ainsi que dans certaines écoles supérieures de cette ville. Il est auteur de plusieurs ouvrages et articles scientifiques, dont « L'émancipation des femmes Madarè. L'impact du projet administratif et missionnaire sur une société africaine, 1900-1960 », thèse publiée aux éditions Brill en Hollande en 1994. Il a participé à des colloques scientifiques tant au niveau national qu'international et est membre de plusieurs conseils scientifiques. Il prépare actuellement une thèse d'Etat à l'Université catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve où il est chercheur en histoire de l'Eglise.



Alhassane CONDE (République de Guinée)

Alhassane CONDE est économiste de formation et Docteur d'Etat en Planification. Statisticien en Chef chez Siemens à Berlin, il a été assistant à l'Université Technique de Berlin. Son parcours professionnel l'a également conduit dans certains pays ouest-africains comme chef de Projet Intégré au Sahel (Burkina Faso) et dans son pays comme Secrétaire d'Etat chargé de la Décentralisation de 1985 à 1990, puis ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation de 1990 à 1992. Il est Consultant International depuis 1994.



Brigitte DIA (Niger)

Brigitte Dia est conseillère senior à la SNV, Organisation Néerlandaise de Développement. Ancienne Secrétaire générale du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Niger, elle a été en charge de l'appui à la mise en œuvre du processus de décentralisation dans plusieurs pays de la sous-région, de la promotion de la société civile et du secteur privé (Directrice générale de la Stabilisation des prix, Coordinatrice nationale de la cellule d'appui au programme de promotion du secteur privé). En travaillant avec des institutions de recherche et d'actions telles que le Laboratoire Citoyennetés dans 4 pays de la sous région, elle a œuvré pour une connaissance fine de la problématique de la délivrance des services publics dans les communes tests et pour la mise en œuvre de plans d'actions concrets pour des changements probants dans la délivrance de services de base de qualité aux hommes et aux femmes bénéficiaires.



Cheik BA (Sénégal)

Médiateur pédagogique principal, Cheikh BA s'est investi dans l'instrumentation d'une communication consacrant chaque jour davantage la centralité de ceux-là qui, quotidiennement, cherchent à améliorer leurs conditions de vie. Il a occupé les fonctions de Chef du département Education/Animation de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) de Dakar. Ses contacts avec les producteurs à travers leurs structures de représentation l'ont davantage conforté sur l'urgence à travailler à la co-formulation et à la mise en œuvre d'approches et de techniques dans lesquelles les communautés de base se reconnaissent effectivement. Il a contribué à la création de « Symbiose Sénégal », une organisation non gouvernementale qui s'essaie à une autre manière de penser la décentralisation, de promouvoir un développement pensé et conduit par les acteurs locaux. Cheikh BA assure la présidence de Symbiose Sénégal. Ce militantisme pour l'émergence d'un producteur ou d'un citoyen de type nouveau lui vaut d'assurer la présidence du Conseil des Gouverneurs de la Fondation Rurale de l'Afrique de l'Ouest (FRAO), d'être membre du Conseil de l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA).



Codjo Adolphe KPATCHAVI (Bénin)

Titulaire d'un Doctorat PhD en Sociologie/Anthropologie de la santé obtenu à l'Université de Fribourg, en Allemagne. M. KPATCHAVI assume depuis 2002 les fonctions d'Enseignant/chercheur, Maître Assistant des Universités (CAMES) au département de Sociologie Anthropologie et à la Faculté des Sciences de la Santé à l'Université d'Abomey Calavi, au Bénin. Ayant conduit plusieurs travaux de recherche dans le domaine de l'accès aux soins et aux services de santé, il a occupé pendant cinq ans le poste de Secrétaire Permanent Adjoint du Comité National de Lutte contre le Sida au Bénin cumulativement avec celui d'Expert du Dispositif d'Appui Technique ONUSIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre DAT - ONUSIDA. Chercheur au Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques sociales (LASDEL Bénin), il coordonne depuis 2006 le programme de recherche-action sur « Offre et demande des services publics dans le contexte de la décentralisation au Bénin », en partenariat avec le Laboratoire Citoyennetés avec l'appui de plusieurs partenaires dont le Service Néerlandais de Développement (SNV) et la Coopération Suisse.



Bernadette SANOU / DAO (Burkina Faso)

Bernadette SANOU DAO est l'une des premières, sinon la première poétesse du Burkina. Littéraire et linguiste de formation, elle a collaboré à l'élaboration de plusieurs manuels scolaires en Jula (5 livres de lecture) et en français et a été responsable du service de linguistique appliquée, puis Directrice de l'Institut Pédagogique du Burkina (IPB). Ministre de la Culture (1986 à 1987), Ministre de l'Intégration Régionale (1999-2000), Directrice générale de l'Office national du tourisme, (2001-2006), elle est aujourd'hui Directrice générale du Centre de recherches des innovations éducatives et de la formation au Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation. Plusieurs fois lauréate de prix littéraires à l'échelle nationale et lauréate du prix Jean-Cocteau en 1995, elle a écrit des récits pour enfants, des nouvelles, des poèmes en français et en langue nationale «Jula».



Momar Lissa DIENG (Sénégal)

M. DIENG est économiste et Consultant Expert en gouvernance, en développement local et en politiques rurales et agricoles. Il intervient plus particulièrement dans les phases de conception et d'évaluation de projets ou programmes de développement. Parallèlement à ses activités de consultance, M. Dieng milite activement pour l'émergence d'alternatives en matière de gouvernance en Afrique, en tant que responsable du centre de ressources de « l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique ».



Karim COULIBALY (Mali)

M. COULIBALY est titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies de Droit Public. Il est enseignant et formateur, Assistant à l'Institut Universitaire de Gestion (IUG) de l'université de Bamako et formateur en Développement local et Décentralisation à l'Institut DELTA-C. Il est actuellement le Directeur exécutif du Groupe d'Observation des Dynamiques Sociales, Spatiales et Expertises Endogènes (ODYSSEE) et Coordonnateur du projet « Accompagnement des acteurs locaux de la région de Sikasso en matière d'amélioration de la délivrance des services publics locaux ».



Montage et impression
Millenium Services
70 47 07 95 - 76 64 75 15

